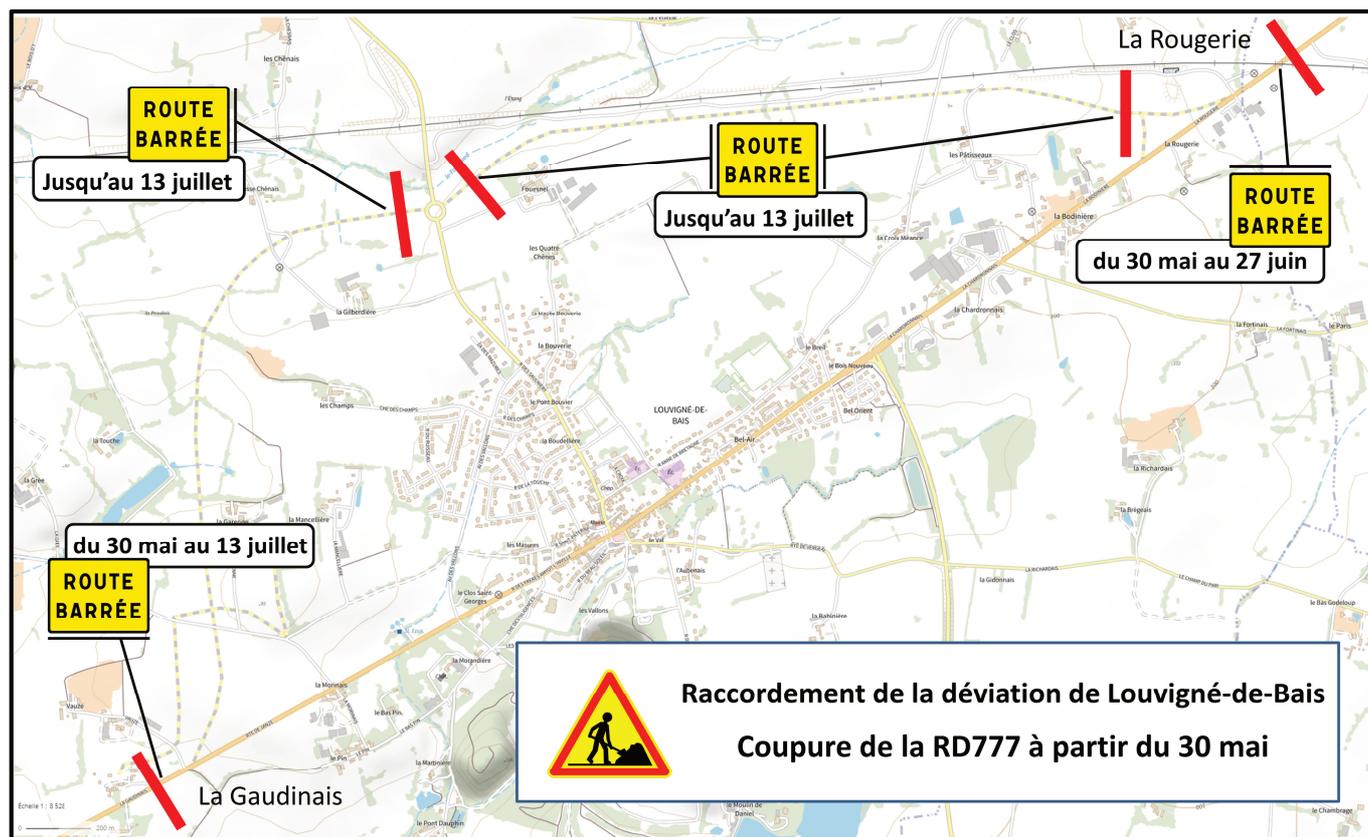


Travaux de finalisation de la déviation de Louvigné-de-Bais

Perturbation du trafic routier

La réalisation de la déviation de Louvigné-de-Bais avance à grand pas. Afin de permettre le raccordement de cette nouvelle voie de contournement à l'est et à l'ouest de la commune, la D777 sera prochainement coupée dans les deux secteurs concernés.

Ainsi, à partir **du lundi 30 mai 2022**, la circulation sera interrompue simultanément à la **Gaudinais** (vers Piré) et à la **Rougerie** (vers Vitré). Voir le plan ci-dessous.



Au niveau de la **Rougerie** la circulation devrait être rétablie à partir du **27 juin**.

Au niveau de la **Gaudinais** la circulation devrait être rétablie à partir du **13 juillet**.

Pendant ces travaux, le trafic routier Vitré-Janzé sera dévié via La Guerche-de-Bretagne.

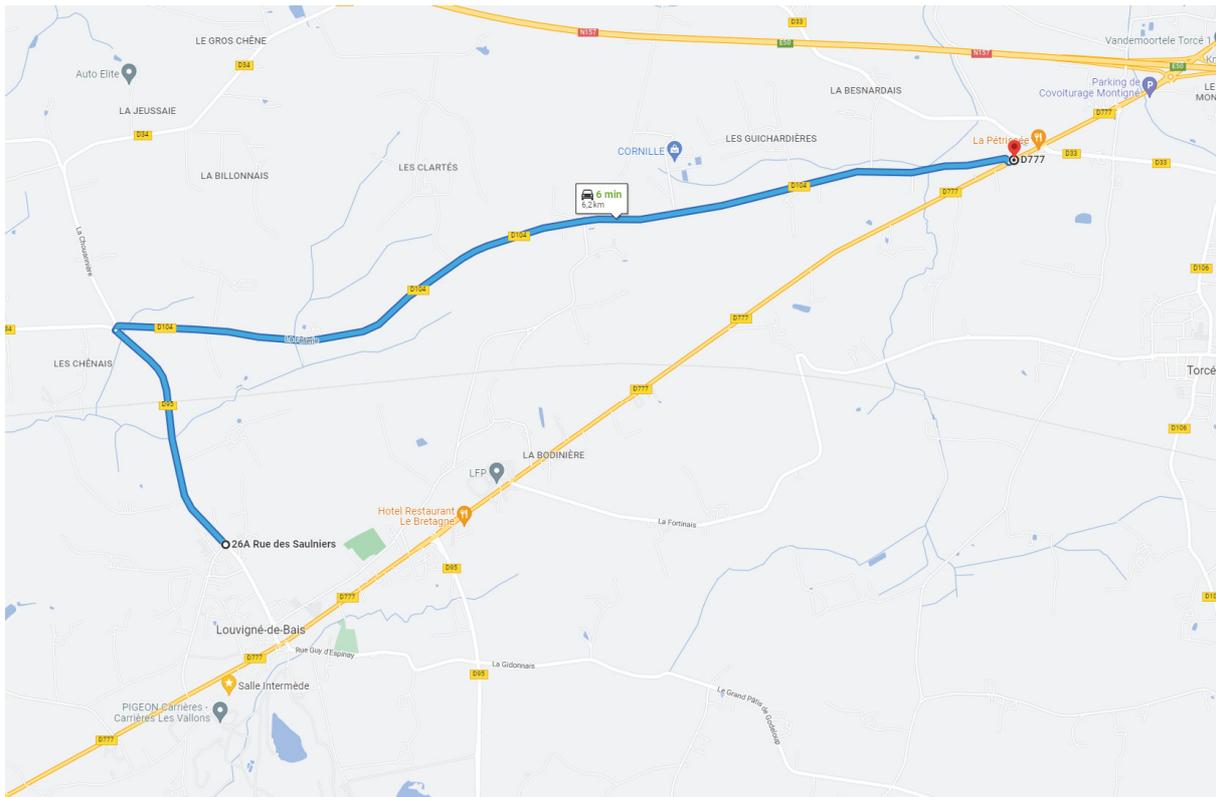
Pour les Louvignéens, l'itinéraire recommandé pour se rendre à Vitré pendant cette période sera de suivre la RD95 (route de Domagné) jusqu'au Franc puis la D104 pour rejoindre les Quatre Chemins.

Pour aller à Janzé, il faudra de préférence suivre la RD95 (route de Domagné) jusqu'au carrefour de l'Épine, prendre ensuite la D104 puis la D99 pour rejoindre la D777 via Chancé. Voir plan.

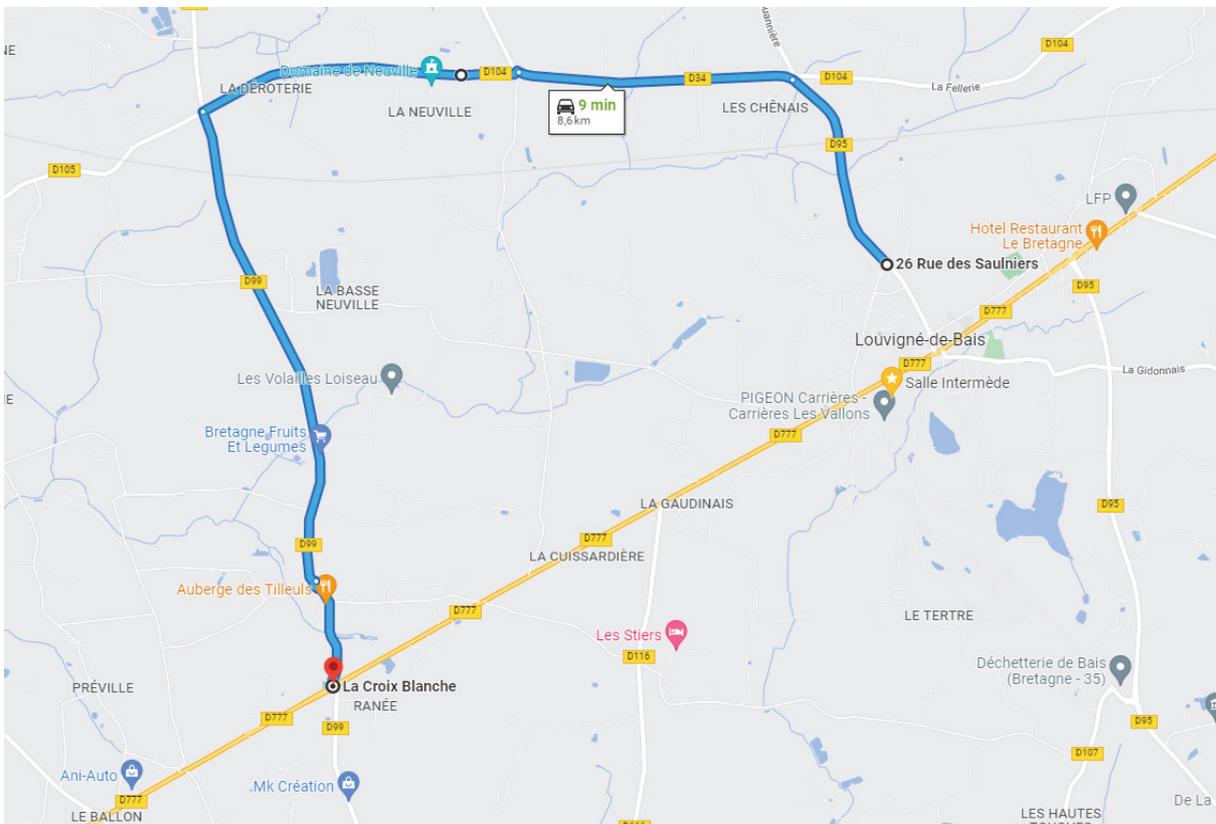
Le Département, maître d'œuvre du projet, mettra en place la signalisation nécessaire à la bonne gestion du trafic local pendant cette période.

La mise en service de la nouvelle déviation aura lieu à l'issue de ces travaux de raccordement soit le **13 juillet**.

En vous remerciant de votre compréhension.



De Louvigné-de-Bais vers Vitry via le Franc et les quatre Chemins



De Louvigné-de-Bais vers Janzé via le Franc, l'Épine et Chancé